

Réunion du 17 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Procuration(s) :

Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CD/2016/103 - Archives - 3225
Proposition d'approbation d'une convention de dépôt
d'archives définitives à conclure entre le Service
Interministériel des Archives de France, le Théâtre National de
Strasbourg et le Département du Bas-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve les termes du projet de convention de dépôt d'archives définitives, ci-joint, associant le Service Interministériel des Archives de France, le Théâtre National de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin, tel qu'indiqué en annexe,
- autorise le président à signer la convention de dépôt d'archives définitives entre le Service Interministériel des Archives de France, le Théâtre National de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin;
- décide de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les décisions subséquentes d'acceptation des dépôts, mises à disposition et autres, en matière d'archives privées et publiques.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY